



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

armée

Question écrite n° 59329

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc interroge M. le ministre de la défense sur les demandes de voir accorder l'inscription « Koweït » aux drapeaux et étendards des régiments ayant pris part à la première guerre du Golfe. Il a déclaré qu'il avait chargé une commission au sein de son ministère d'étudier ce dossier. Il le prie de bien vouloir lui indiquer où en sont les travaux de cette commission et quelles sont ses intentions en ce qui concerne cette inscriptions sur les drapeaux et les étendards des régiments français, dont la conduite a été exemplaire au cours de cette campagne.

Texte de la réponse

Par une décision du 7 septembre 2009, le ministre de la défense a nommé l'inspecteur général des armées de terre, président de la commission chargée de définir la liste des formations pouvant bénéficier d'une inscription sur leur emblème au titre de leur participation à la guerre du Golfe. Cette commission est également chargée de proposer le libellé de l'inscription devant figurer sur les emblèmes des formations retenues et de définir les conditions d'attribution de cette inscription. Après une analyse préliminaire et sous réserve des travaux à venir, une cinquantaine d'unités formant corps pourrait être concernée par cette étude. Des contacts ont d'ores et déjà été pris par le président de la commission avec le service historique de la défense. La commission se réunira pour une première assemblée plénière au début de l'année 2010, l'objectif étant qu'elle rende ses conclusions à la fin du premier semestre de cette même année.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59329

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9143

Réponse publiée le : 5 janvier 2010, page 101